

## DEMANDE D'ARRETE DE POLICE ET DE CIRCULATION

Les demandes d'arrêtés doivent être réceptionnées par la Ville d'Angers, Direction de l'Espace Public au minimum 30 jours avant le début des travaux, accompagnées impérativement du dossier d'exploitation (si celui-ci est rendu nécessaire en fonction de la nature et l'importance des travaux).

Direction de l'Espace Public - Ville d'Angers: Hôtel de Ville - CS80011 - 49020 Angers Cedex 02 Téléphone : 02.41.21.54.00 <u>espace.public@ville.angers.fr</u>

Intitule de la demande OU type de travaux :	
Localisation précise du site concerné par la demande (joindre plan des travaux et des emprises):	
Voie(s) communale(s):	
Réglementation souhaitée :	
Date et heure	
Contraintes de circulation :	
☐ Circulation interdite	
☐ Circulation alternée par : ☐ K10 ou ☐ B 15 + C 18 au droit des travaux ou ☐ par feux tricolores	
☐ Sens interdit ☐ ou sens unique	
Neutralisation de voie : ☐ couloir droit puis ☐ gauche et/ou ☐ Bus et/ou ☐ piste ou bande cyclable	
☐ Chaussée rétrécie	
☐ Suivant l'avancement des travaux ☐ Vitesse limitée	à : _ km/h
Arrêt et stationnement □	
☐ Interdiction de Stationner :	
□ zone payante ⚠ panneaux à mettre en place 48h avant □ zone gratuite ⚠ panneaux à mettre en place 7 jours avant)	
Autres mesures : une déviation sera mise en place par le demandeur par la Ville d'Angers (accord préalable à obtenir auprès de Direction de l'Espace Public)	
La pose, la surveillance ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :	
Le demandeur assisté par : Une entreprise spécialisée (à préciser ci-dessous) Autre (à préciser ci-dessous)	
Nom de l'entreprise: Date de l	a demande :
Adresse:	
Tel: Mobile: Fax:	
Courriel:	
Pièces jointes à la demande et constituant le dossier d'exploitation :	
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :	
☐ Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers de l'espace public et aux riverains	
☐ Plan de situation au 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux au 1/200 ou 1/500 ème ☐ Schéma de signalisation	
☐ Itinéraire de déviation au 1/2000 ou 1/5000 ème	
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☐ Fait à angers  Nom :	
Non.	
Accord Direction Voirie Angers	
N° Dossier : ☐ Dossier d'exploitation incomplet ☐ Hors Délais ☐ Refus RD ANGERS	☐ Accord ☐ Refus
Visa Instructeur : Commentaires :	Date transmission au G.U.